

Appel à portfolio

Performances



Réunion Métis
3-5 décembre 2021
Saint-Paul, Ile de la Réunion

info@reunionmetis.re
www.reunionmetis.re
[instagram.com/reunionmetis](https://www.instagram.com/reunionmetis)
[facebook.com/reunionmetis](https://www.facebook.com/reunionmetis)

Table des matières

Table des matières.....	2
Introduction.....	3
Performances.....	6
La candidature	7
Annexe 1 : Fiche d'inscription	9
Annexe 2 : Le règlement.....	10

Introduction

1.1. Contexte

L'association Réunion Métis lance un appel à participation artistique dans le cadre de sa prochaine édition du festival Réunion Métis. Cet appel à participation est ouvert aux artistes réunionnais, avec une ouverture à l'international.

En 2019, s'est tenue l'avant-première du festival Réunion Métis sur l'île de La Réunion, avec une installation pluridisciplinaire majeure sur le front de mer de Saint-Paul et une première percée dans les rues de la ville. Grâce à la création contemporaine réunionnaise, le festival a mis en lumière Saint-Paul. Ce fut l'occasion pour les réunionnais de se réapproprier la ville sous un angle différent, le temps de 3 soirées artistiques. Un moment de célébration du vivre et du faire ensemble.

1.2. Le festival

Réunion Métis est un festival dédié à la culture contemporaine et aux créations artistiques, déployé dans l'espace urbain. Il propose de rassembler, en un seul moment et en un lieu unique, avec un accès gratuit, une large sélection d'artistes s'exprimant à travers les nombreuses disciplines qui fleurissent sur notre caillou volcanique. Le résultat est une expérience immersive dans la création contemporaine de l'île, lors de trois soirées magiques.

Il permet de contempler la riche composition de la culture Réunionnaise et la manière dont les artistes y déposent leurs regards et leurs gestes. C'est le moyen pour la population de se reconnecter à son île et son histoire dans une formule où tous les langages sont rendus sensibles.

Le festival 2021 poursuit la même ambition, celui d'être un festival interdisciplinaire accessible à tous. Son ADN reste dans la lignée de l'avant-première de 2019 :

- Installations artistiques
- Lumières
- Performances
- Street Art
- Street Musique
- Street Food

Réunion Métis propose ainsi en 2021 une nouvelle expérience de l'espace urbain de Saint-Paul, qui invite vers une réalité parallèle, où la ville devient le théâtre de la richesse culturelle, la singularité de ses quartiers permettant d'y puiser différentes inspirations. La ville devient un terreau fertile d'actions et de créations artistiques pluridisciplinaires.

La pluralité s'exprime au-delà du corps artistique. Elle prend source dans la construction même de l'association qui porte le festival et se déploie par l'art comme outil de connexion à travers l'implication des divers acteurs de ce projet. On voit ainsi éclore des projets sociaux connectés et impulsés par les propositions artistiques. La population est impliquée dans cette construction plurielle. Nos actions se déclinent avec les milieux sociaux, éducatifs et entrepreneuriaux.

Le festival s'amorce sur une formule annuelle qui se veut être la vitrine des créations contemporaines de l'île mais aussi de l'Océan Indien. Le festival voudrait sur un plus long terme devenir un acteur de l'expression de l'identité artistique de l'Océan Indien sur la scène internationale.

1.3. La thématique

Réunion Métis est un prisme. Une expression plurielle d'une vision singulière. En 2021, nous souhaitons avoir un regard plus complet sur le monde qui nous entoure pour pouvoir faire converger ressentis et relations. Dans les temps incertains que nous vivons, se manifeste un besoin de clarté. Un moment d'extra-lucidité. Nous voulons interpeller les consciences en déplaçant les points de vue. Nous voulons proposer d'observer le monde, le regarder avec justesse et s'émerveiller des choses simples afin de réveiller la bienveillance. C'est une invitation à **comprendre sa place d'observateur** dans l'infinité du monde et à cultiver nos liens avec respect.

Celui qui observe, est celui qui veille, puis celui qui prend soin.

Nous proposons cette année de **développer nos regards**, de renouer nos liens à notre territoire, pour que les nôtres soient plus forts. Considérer le territoire, l'histoire et nos places pour que s'expriment respectueusement nos gestes de demain.

Mots clés : perceptions, regards, perspectives, voir autrement, révéler, altruisme.

1.4. Association Réunion Métis

L'association Réunion Métis voit le jour en février 2020 grâce à un partenariat public-privé, suite au succès de l'avant-première Réunion Métis (20 000 personnes en 3 soirées, 400 jeunes engagés dans des actions éducatives, plus de 100 artistes présents, 20 mécènes, ...).

L'association a pour objet, dans un but non lucratif et d'intérêt général, de sensibiliser, promouvoir, développer et favoriser des actions qui valorisent le vivre ensemble réunionnais par les activités artistiques, éducatives, culturelles, sociales, en reliant les acteurs de tous ces milieux et celui de l'entreprise, avec pour projet phare l'organisation du festival Réunion Métis.

Par l'histoire de notre île, son métissage et les différentes cultures qui y cohabitent de manière pacifique, le vivre ensemble de La Réunion est un exemple à une échelle internationale. Pour l'association Réunion Métis, réussir le vivre ensemble passe par la démonstration du faire ensemble. C'est en explorant tous ensemble, que nous parvenons à le faire avancer, perdurer, et à le pérenniser.

1.5. Contenu des appels à participation

Cette année, le comité artistique recherche dans le cadre d'un appel à participation plusieurs types de créations :

- Des installations artistiques sous la forme d'appels à projet
- Du street art (graffeurs graphistes, peintres, photographes, affichistes, dessinateurs, ...) sous la forme d'appel à portfolios
- Des performances (danseurs, comédiens, slameurs, circassiens, acrobates, fonnkezers, moringueurs, poètes, ...) sous la forme d'appels à portfolios (vidéos).

Pour la musique, les modalités de choix seront établies à partir de la 2nde quinzaines de juin.

Pour chacune de ces catégories, il est détaillé les modalités de sélection dans les pages ci-dessous.

Une compétence qualifiée recrutée par nos soins assurera le portage financier et administratif de ce pôle.

1.6. Les dates clés à retenir

Date de rendu de dossiers :

30 juin 2021 à 20h00 (heure Réunion)

Autres dates importantes :

8 juillet 2021 : Choix des pré-sélectionnés

13 août 2021 : Choix du candidat retenu par oeuvre

13 août–15 novembre 2021 : Création et production

15 novembre 2021 : Date limite de production et fabrication

1er décembre 2021 : Date limite Installation

3–5 décembre 2021 : Festival Réunion Métis

6 décembre 2021 : Démontage

Performances

2.1. La demande

Rejoignez les performances de notre événement. Danseurs, circassiens, acrobates, comédiens, slameurs, poètes en groupe ou en solo, imaginons l'espace urbain de Saint Paul comme des scènes de spectacle. Artistes professionnels, talents émergents : comment peut-on enchanter l'expérience de la rue avec nos performances ?

Les artistes sélectionnés seront accompagnés dans la réalisation de leur performance dans l'espace urbain par Soul City. Les lieux seront définis par le comité artistique Réunion Métis.

Une compétence qualifiée accompagnée de Réunion Métis mettra à disposition des sélectionnés :

- Une aide à la réalisation de la performance
- Des facilités : autorisations, une aide logistique et un accompagnement à la conception
- Une visibilité pour les créations

2.2. Rémunération

Chaque artiste ou groupe sélectionné sera rémunéré pour sa prestation.

Le montant de cette rémunération sera à établir en fonction des propositions.

2.3. À qui s'adresse cet appel à portfolio ?

L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

L'appel à participation 2021 s'adresse aux artistes réunionnais principalement et internationaux : danseurs, comédiens, slameurs, circassiens, acrobates, fonnkezers, moringueurs, poètes, ...

Réunion Métis arborant une dimension sociale et éducative, les projets artistiques proposés peuvent être réalisés en collaboration avec des associations ou des écoles.

La candidature

4.1. Les critères de sélection

Le comité artistique fera la sélection anonymisée des projets.

La sélection des portfolios se fera selon les critères suivants :

- Créativité
- Originalité
- Faisabilité
- Cohérence avec le thème

4.2. Les phases de sélection

Les documents nécessaires à la visibilité des univers artistiques sont obligatoires pour l'étude des candidatures lors de la présélection des candidatures.

La non-production des pièces administratives n'est pas éliminatoire pour la phase de présélection du dossier artistique, mais les pièces seront à fournir au plus tard en amont de l'étape de sélection finale des candidatures.

4.3. Les documents à remettre

Pièces artistiques :

- A. Annexe 1 : Fiche d'inscription dûment remplie
- B. Présentation de/des artiste(s)
- C. Oeuvres déjà réalisées (vidéos ou photos) et/ou Portfolio

- D. Proposition de création pour Réunion Métis (concept, croquis, photo, vidéo...)

Pièces administratives :

- E. Annexe 2 : Règlement signé
- F. Deux photos de l'artiste en haute définition
- G. Un justificatif de numéro de SIRET datant de moins de 3 mois
- H. Une attestation d'assurance en cours de validité qui couvre la participation à ce type d'évènements

4.4. Mode d'envoi du dossier de candidature

Par mail :

appelaparticipation@reunionmetis.re

Merci d'écrire l'objet du mail de cette façon : Appel à portfolio performances – nom de l'artiste

Pour tout dossier réceptionné, nous vous ferons un accusé de réception par mail dans les plus brefs délais.

Par impression :

Par dépôt de dossier à l'adresse suivante (exclusivement sur rendez-vous) :

Association Réunion Métis
5 rue des Bons Enfants
97410 Saint-Pierre
Ile de la Réunion

- A. Inscription de l'appel à participation choisi sur l'enveloppe et sur la page de couverture du dossier,
- B. Fiche d'inscription dûment remplie / dossier de candidature fourni
- C. Adresse d'envoi

4.5. Contacts pour plus d'informations

Louna Dupuy

louna@reunionmetis.re

(+262) 693 48 97 28

Emeline Baloché

emeline@reunionmetis.re

(+262) 692 30 73 92

Annexe 2 : Le règlement

Le projet proposé doit être conforme au descriptif présenté dans le dossier de candidature et ajusté en phase de sélection. Le candidat est responsable de la création, de la mise en place et de la performance de son œuvre.

1. Modalités de participation

Le festival arborant une dimension sociale et éducative, les projets artistiques proposés peuvent être réalisés en collaboration avec les milieux éducatif, social, et entrepreneurial. Le festival aura lieu le 3, 4 et 5 décembre à Saint-Paul, Île de la Réunion, de 19h00 à 00h00. Durant les jours du festival nous demandons une souplesse de disponibilité en journée et en soirée en vue de possibles sollicitations (projets d'ateliers, presse, ...). Des ajustements peuvent encore avoir lieu sur les horaires, sans remettre en cause les conditions et les modalités de participation. Il est à prévoir un temps d'installation avant le festival et une journée de démontage. Chaque projet sélectionné fera l'objet d'une co-construction avec les directeurs artistiques, en amont et lors de l'implantation dans le parcours urbain. Pour les lieux désignés par Réunion Métis, les demandes d'autorisations ainsi que les accès aux lieux seront fournis par l'équipe organisatrice.

2. Responsabilité

L'artiste est responsable de la sécurité de son œuvre. Il est impératif qu'il ait une assurance adaptée à ce type d'événements (sécurité de l'œuvre et des tiers).

3. Droits

Si l'œuvre du candidat est liée à une autre œuvre, il ou elle devra obtenir au préalable les

autorisations et droits nécessaires à l'utilisation de l'œuvre. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'utilisation nonconforme à cette exigence.

4. Utilisation

Les candidats autorisent le festival ou l'association Réunion Métis à utiliser leurs œuvres de la façon suivante :

- Une captation vidéo et photo sera réalisée et utilisée pour la promotion du festival Réunion Métis : diffusion sur internet, dans les médias, ou lors de présentations du projet dans le cadre de manifestations diverses.
- L'œuvre sera mise en valeur lors de l'événement. L'organisateur se réserve le droit d'organiser une ou plusieurs rediffusions sur un ou plusieurs jours consécutifs, dans les années qui suivent.
- La création reste la propriété de l'artiste.
- Les artistes autorisent les organisateurs ainsi que les mécènes et les financeurs publics de l'événement à utiliser à tout moment des images de l'œuvre (vidéos ou autres) à des fins de publicité et dans le cadre strict de la promotion de leur contribution à l'événement.
- Le contrat signé avec chaque artiste précisera si nécessaire le détail des droits d'utilisation.

La participation à l'appel à candidature vaut acceptation de ce règlement. Signature approuvé de la mention " lu et approuvé "

Merci !



Réunion Métis
3-5 décembre 2021
Saint-Paul, Ile de la Réunion

info@reunionmetis.re
reunionmetis.re
[instagram.com/reunionmetis](https://www.instagram.com/reunionmetis)
[facebook.com/reunionmetis](https://www.facebook.com/reunionmetis)